

Conseil Municipal du 13 décembre 2019**Délibération 9 - Salles et services communaux**

Monsieur le Maire,

Pour la démocratie, il est bien de prévoir la gratuité de certaines salles municipales. Cependant, pour une ville comme Ambérieu en Bugey, les listes pour les élections municipales doivent comporter 33 membres, c'est à dire que si tous les membres de la liste sont présents lors d'une réunion plus du public, seule la salle des Pérouses peut les accueillir, et encore avec peu de public.

Force est de constater le manque de salles de réunions de taille moyenne (plus de 50 personnes) sur notre ville et accessibles soit gratuitement soit avec une tarification modeste, ce qui n'est pas le cas des salles de l'Espace 1500, dont au moins une aurait pu être proposée gratuitement pour ces prochaines élections. On note aussi l'absence de salles communales dans de nombreux quartiers.

Jadis, il y avait la Maison du Peuple avec une salle relativement grande et des petites salles ainsi qu'un espace cuisine. Aujourd'hui cette Maison du Peuple sert au Centre Social, mais, dans le cadre de la Politique de la Ville, la place Pierre Séward va être rénovée avec de nouvelles constructions.

Nous avons noté qu'il y avait une urgence à engager les travaux, donc on peut supposer qu'un projet de réaménagement est en cours, mais celui-ci semble secret. Peut-être pouvez-vous nous en dire les grandes lignes.

Pour Vivons Notre Ville, il semble impératif que ce projet de réaménagement, outre des locaux pour le Centre social, inclus la réalisation d'une salle municipale d'au moins 100 places avec espace cuisine, destinée aux habitants du quartier et de la ville pour des fêtes, mariages, réunions, spectacles et animations diverses. Il faudrait aussi prévoir des locaux pour les associations, l'actuelle Maison des sociétés étant bien trop petite et aussi des locaux pour reconstituer la Maison des Syndicats.